

Direction des collectivités et de l'appui territorial

Bourg-en-Bresse, le 19 juillet 2021

Bureau de l'aménagement, de l'urbanisme et des installations classées Affaire suivie par : Mme MAGNIEN

Tél: 04 74 32 30 17

E-mail: veronique.magnien@ain.gouv.fr

ACCUSÉ DE RÉCEPTION DU DOSSIER COMPLET

SAISINE POUR AVIS DE L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE D'UNE DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS AU TITRE DE L'ARTICLE L122-1 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

Projet : Augmentation des capacités de production et de stockage de l'établissement.

Localisation: ZAC le Grand Blossieu - 01150 LAGNIEU

Pétitionnaire : SAS INTERNATIONAL COATING PRODUCTS (ICP)

L'autorité environnementale a reçu le dossier le : 8 juillet 2021

L'avis sera rendu dans un délai de 35 jours soit au plus tard le 12 août 2021

L'absence de réponse de l'autorité environnementale dans le délai de 35 jours vaut obligation de réaliser une évaluation environnementale.

La préfète Pour la préfète et par délégation, Le chef de bureau,

Charles BROZILLE